

Consultation sur le contrôle des circulaires

Montréal, le 21 octobre 2019

Hier encore, un demi-million de montréalaises* marchaient pour le climat dans la métropole; la plus grande marche au pays, et de l'histoire de la province. Montréal se doit d'être une ville modèle en Amérique du Nord; c'est ce que les citoyennes souhaitent. C'est aux élues de proposer des mesures qui sortent des sentiers battus pour accomplir les idéaux auxquels aspirent la population.

Le message est clair : les montréalaises ont faim d'écologie. Plusieurs initiatives municipales en ce sens connaissent de vifs succès; les subventions pour les couches lavables et protections hygiéniques réutilisables, le compostage et l'interdiction aux commerces de jeter des vêtements. Il est tout naturel pour Montréal d'aller de l'avant avec une nouvelle mesure visant la réduction des déchets, s'attaquant cette fois aux circulaires.

Le recyclage ou les matériaux recyclés peuvent sembler un progrès mais qui nécessite des ressources. Environnementalement, le plus efficace est la réduction des déchets à la source. Les campagnes publicitaires ne sont que poudre aux yeux pour gagner de l'acceptabilité sociale auprès de la population.

La proportion de citoyennes en faveur du système opt-in est de 82%. Suite à cette mesure, seulement 53% de la population afficherait son désir de le recevoir des circulaires. Ce serait une baisse importante du nombre de copies distribuées, passant de 87% à 53%. Cette mesure encouragerait les montréalaises à modifier leurs habitudes pour se tourner vers les alternatives sans papier. Afin qu'une telle réglementation soit efficace, il est primordial de s'assurer que les ressources nécessaires soient octroyées pour assurer le respect des mesures et distribuer des amendes aux contrevenants.

Voici donc, mes recommandations pour le contrôle des circulaires :

- Distribuer les circulaires uniquement aux endroits où ils sont spécifiquement autorisés;
- Éliminer les sacs de plastique pour les circulaires;
- Émettre des amendes aux entreprises contrevenantes.

Merci pour votre attention,

Rémi Poulin

*L'utilisation du féminin est privilégiée pour alléger le texte; les personnes s'identifiant au masculin ou non-binaire sont incluses.